

Favoriser le bien vieillir

La politique Vieillir2030 du Canton de Vaud



vieillir — 2030

Sommaire

Avant-propos	2
Vieillir2030 : la politique cantonale en faveur des seniors	5
Notre mission	9
Notre vision	10
Agir de manière coordonnée pour le bien vieillir	13
Projets	15
Axes stratégiques et mesures	17
Axe 1 : Renforcer l'accessibilité aux prestations socio-sanitaires pour les seniors et leurs proches	18
Axe 2 : Transitions, fin de vie et personnes proches aidantes : renforcer l'accompagnement	20
Axe 3 : Valoriser la participation, les liens sociaux et lutter contre l'âgisme	22
Axe 4 : Favoriser l'autonomie et la dignité dans le vieillissement	24
Axe 5 : Proposer des environnements de vie diversifiés soutenant un vieillissement en santé	26
Axe 6 : Gouvernance, qualité, économicité et sécurité des prestations	28
Mise en œuvre de Vieillir2030	30



Quand je suis arrivée en 2019 à la tête du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), j'ai été impressionnée par la diversité des prestations sociales et de santé proposée aux seniors de notre canton. Elle témoigne d'une préoccupation importante que nous avons depuis longtemps en terre vaudoise d'accompagner au mieux les personnes fragiles ou vulnérables au cours de l'avancée en âge.

Des efforts remarquables ont été entrepris durant la dernière décennie par les services du DSAS pour concevoir le programme Vieillissement en santé d'une part et une approche cohérente du bien vieillir dans la communauté d'autre part. Riches en propositions, dont certaines ont été mises en œuvre depuis, ces approches restaient toutefois relativement circonscrites à leur domaine spécifique de la santé ou du social.

Je suis convaincue qu'il est aujourd'hui nécessaire de mettre en commun nos efforts et de penser la santé et l'accompagnement social des seniors comme les deux faces d'une même pièce. En œuvrant main dans la main, les professionnel-le-s de la santé et du social, soutenu-e-s par les associations et la société civile, pourront relever les défis démographiques qui nous attendent.

D'autre part, beaucoup de seniors m'ont confié leurs désirs de pouvoir exprimer les besoins concrets auxquels ils sont confrontés avec l'avancée en âge. Ils aimeraient aussi être considérés comme des partenaires lorsqu'ils ont besoin d'une prestation sociale ou de santé et ne pas devoir multiplier les rendez-vous inutilement pour obtenir de l'aide. À partir de ces témoignages et de la conviction que nous devons agir pour préparer au mieux nos institutions aux changements structurels des prochaines années, le projet Vieillir2030 a été lancé.

Vieillir2030 est en quelque sorte le logiciel des adaptations et améliorations que nous allons initier au cours des prochaines années. Il s'agit donc d'une stratégie pensée de manière cohérente qui nous guidera afin de mieux coordonner notre offre de prestations sociales et de santé, l'améliorer si besoin et la compléter.

Durant les deux années de projet, nous avons eu le plaisir de concevoir cette stratégie en y incluant plus de 300 professionnel·le·s et des seniors. Cela témoigne du grand intérêt et de la motivation qui existent aujourd'hui pour construire ensemble l'avenir.

Vieillir2030 pour et avec les seniors, c'est ainsi que j'entrevois la future politique de la vieillesse de notre canton et je suis heureuse de relever ce défi avec vous.

Cette brochure présente la stratégie qui sera déployée dès 2024. Elle indique, à titre d'exemples, des mesures et projets que nous allons initier. Toutefois, il est impossible de présenter sur ces quelques pages l'intégralité des projets. Je vous invite donc à consulter la page Internet www.vd.ch/vieillir-2030 sur laquelle vous trouverez de plus amples détails.

Je remercie toutes les personnes engagées dans le processus que nous avons mené jusqu'à présent et me réjouis vivement d'y intégrer à l'avenir d'autres personnes, dans un esprit de collaboration et de partenariat riche et passionnant.

Rebecca Ruiz

Cheffe du Département de la santé
et de l'action sociale du Canton de Vaud

→ Pour et avec les seniors



Vieillir2030: la politique cantonale en faveur des seniors

Le Canton de Vaud veut relever les défis créés par le vieillissement démographique. Afin d'y répondre, il souhaite notamment renforcer la coordination entre ses politiques sociales et de la santé et inclure les seniors et leurs proches dans les décisions les concernant. À travers le projet Vieillir2030, qui englobe les politiques spécifiques existantes de la vieillesse telles que le maintien et l'aide à domicile, la prévention et la promotion de la santé ou encore la promotion des solidarités locales, l'État renforce son engagement en faveur du bien vieillir de la population du canton.

Les conséquences de l'allongement de la vie

Au sein de la population vaudoise, la proportion des personnes de plus de 65 ans va croître de manière importante au cours de ces prochaines années. Le groupe des personnes de 80 ans et plus va même doubler d'ici 2040. Les seniors seront donc beaucoup plus nombreux au sein de notre société.

L'augmentation de la durée de vie est une bonne nouvelle, à condition que les années gagnées soient de bonne qualité aux yeux de celles et ceux qui les vivent. Pour y parvenir, la santé comme état de bien-être physique, émotionnel et social est un facteur déterminant. Or, les données épidémiologiques existantes laissent entendre que la proportion de vie en bonne santé est restée globalement constante ces dernières années malgré l'allongement de l'espérance de vie.

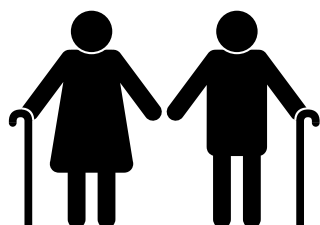
Ces évolutions démographiques ainsi que la volonté de favoriser une bonne qualité de vie incitent le Canton de Vaud à adapter son système social et de santé. Pour ce faire, il a développé une nouvelle politique en faveur des seniors, nommée Vieillir2030.

Tendances actuelles et mutations

La vie des seniors d'aujourd'hui et de demain est influencée par les changements structurels et les tendances qui caractérisent notre société. Ils impactent l'ensemble des domaines de notre existence, offrant à la fois des opportunités et présentant des risques particuliers. Ce sont par exemple les mutations technologiques (la digitalisation, la communication, les transports), les nouvelles constellations familiales, les changements climatiques, les flux migratoires ou encore la concentration urbaine et la désertification rurale. Si certaines de ces mutations datent déjà de plusieurs années, d'autres sont plus récentes. Elles demandent des capacités d'adaptation aussi bien individuelles que collectives qui peuvent être soutenues et favorisées avantageusement par les politiques publiques pour les seniors. Vieillir2030 est le cadre général dans lequel s'inscrivent ces différentes politiques.

2020

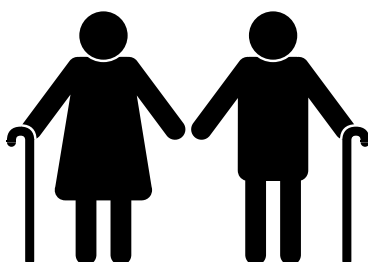
134 643 personnes
de 65 ans et plus, soit 16%
de la population totale.



Observé

2030

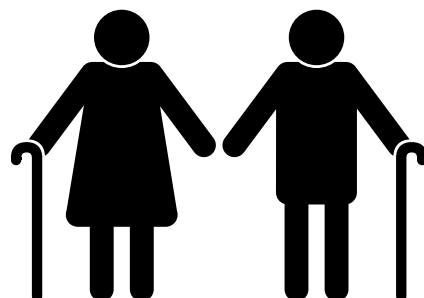
168 675 personnes
de 65 ans et plus, soit 19%
de la population totale.



Projection selon scénario moyen (StatVD, 2021)

2040

205 372 personnes
de 65 ans et plus, soit 21%
de la population totale.





Les seniors d'aujourd'hui et de demain

Les seniors d'aujourd'hui se caractérisent par une grande diversité de parcours de vie, d'expériences et une large palette de besoins individuels. Vieillir avec un partenaire n'est par exemple pas la même chose que vieillir seul. Vivre seul ne signifie pas nécessairement souffrir de solitude. Au même titre, avoir un passé migratoire n'est pas en soi un facteur de risque pour bien vieillir. Il peut même être un facteur de protection si ce passé signifie l'intégration dans une communauté de soutien. Enfin, l'atteinte par une même maladie peut avoir des impacts très différents sur la qualité de vie d'un senior selon son parcours individuel.

Cette diversité des réalités de vie des seniors va encore augmenter à l'avenir. Aussi, les personnes âgées ne sont pas égales devant le processus du vieillissement. Si, par exemple, pour certains seniors, vieillir entraîne une dépendance et de la fragilité, pour d'autres, l'avancée en âge se fait en bonne forme physique et mentale durant de nombreuses années.

Cependant, tous les seniors, indépendamment de leur état de santé, disposent de capacités et de forces. La reconnaissance, le développement et le maintien de ces ressources sont essentiels pour garantir une bonne qualité de vie et, par conséquent, des éléments clés d'une politique de la vieillesse comme Vieillir2030.

Les défis et opportunités d'avenir

Jusqu'au décès, l'avancée en âge va de pair avec des changements biologiques qui se manifestent généralement par une érosion progressive des capacités physiques et mentales ainsi qu'une majoration du risque de maladies. La vieillesse confronte par ailleurs les seniors et leur entourage à de nombreuses transitions, à commencer par le départ à la retraite, le changement de lieu de vie ou encore la perte de proches. Cette période de vie se conjugue à une croissance des besoins en soins et en accompagnement. Les dispositifs existants doivent ainsi se préparer à accueillir davantage d'usagères et usagers tout en s'adaptant pour répondre à de nouveaux besoins individuels. En plus de l'élargissement de l'offre, il s'agira de la diversifier tout en maintenant, et si nécessaire, en améliorant, sa qualité.

Pour le Canton de Vaud, ces évolutions constituent une bonne opportunité de poser un regard critique sur l'existant, innover et tester de nouveaux modèles tout en incitant les seniors et leurs proches à participer au développement de l'offre des prestations.

Le vieillissement démographique est également une chance: il permettra de renforcer les liens intergénérationnels, de valoriser les contributions des seniors à la communauté et de bénéficier de leurs savoirs, de leurs compétences et de leurs expériences liées à la cohésion sociale entre les différentes générations.

→ Favoriser une bonne qualité de vie



La politique Vieillir2030 se base sur la volonté de favoriser le bien vieillir, la bonne intégration des seniors dans la société ainsi que le renforcement de la cohésion sociale et de la bienveillance entre les différentes générations. Le rôle de l'État, avec l'appui des communes et des organismes qui œuvrent auprès des seniors, est de mettre en place les conditions-cadres favorables pour que chacune et chacun puisse vivre au mieux l'avancée en âge.

Toute personne habitant notre canton a des compétences et des ressources qui contribuent à la cohésion sociale et à un vivre ensemble harmonieux entre les différentes générations. Les seniors du Canton de Vaud bénéficient de conditions favorables qui leur permettent de vivre et vieillir au sein d'une société bienveillante respectant et soutenant au mieux les désirs et potentialités de chacune et chacun.

Favoriser le bien vieillir

Bien vieillir dépend évidemment de facteurs biologiques mais aussi de manière très importante de l'environnement social et de santé dans lequel la personne vit, ainsi que de caractéristiques personnelles comme le genre, les origines ou la situation socio-économique.

Beaucoup de politiques publiques peuvent par conséquent contribuer au bien vieillir. Parmi elles, on pense évidemment à la politique de la vieillesse en matière sociale et de santé mais d'autres domaines sont concernés comme par exemple l'environnement et l'urbanisme (par exemple les quartiers adaptés à la mobilité réduite, les îlots de chaleurs, les parcs adaptés à l'activité physique de tous les âges), la politique des transports (par exemple des moyens de transport adaptés aux seniors, une offre maintenue aussi dans des régions plus périphériques), la politique culturelle et de formation (par exemple une offre de formation tout au long de la vie et une offre culturelle inclusive).

Pour favoriser le bien vieillir, le Canton de Vaud adhère à la vision de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) selon laquelle les collectivités publiques doivent articuler les interventions axées sur la personne et celles qui agissent sur l'environnement physique et social. Cette double approche permet de compenser en partie le déclin fonctionnel et cognitif lié au vieillissement et de renforcer le rétablissement, l'adaptation et le développement psychosocial des seniors.

→ Mettre en place des conditions-cadres favorables pour le bien vieillir

Dans ses actions en faveur des seniors, l'État, avec l'appui des communes et des organismes privés, prend en compte la pluralité de leurs parcours de vie. Il favorise, optimise et met en place les conditions-cadres pour que l'autonomie, le droit à la participation et les choix individuels des seniors soient respectés au mieux à tout âge. Il oriente son système de santé et de protection sociale à ces principes fondamentaux et garantit une assistance juste et équitable.

Les seniors contribuent à la cohésion sociale

Au sein de la société, les seniors transmettent leurs expériences de vie et leurs connaissances aux autres générations et contribuent ainsi à la construction de la mémoire et à l'ancrage identitaire des générations futures. Par ailleurs, grâce à l'accomplissement de tâches essentielles pour notre société comme la garde d'enfants, les soins aux proches ou l'activité bénévole, ils apportent également des contributions importantes au lien social et réalisent des économies importantes pour nos systèmes sociaux, d'éducation et de soins.

Le Canton de Vaud est sensible au vivre ensemble de toutes les générations et condamne toute discrimination liée à l'âge. Avec Vieillir2030, l'État émet ainsi également un signal fort pour combattre toute attitude âgiste.

L'intervention de l'État comme opportunité

En garantissant une bonne prise en charge, en promouvant la santé ainsi qu'un environnement social de qualité, en favorisant les liens sociaux et intergénérationnels et en assurant des conditions de vie et de logement appropriées, les collectivités publiques peuvent favoriser la mobilisation des ressources propres des seniors et soutenir leurs compétences d'autogestion. En bref, le rôle de l'État est de soutenir des actions et des processus qui améliorent la qualité de vie globale des seniors.

Dispositifs et programmes déjà existants

Dans le Canton de Vaud, il existe déjà différentes approches et projets en faveur des seniors qui s'inscrivent dans la mission de Vieillir2030. Quelques-unes peuvent être citées : le dispositif des logements adaptés avec accompagnement (LADA) permet aux seniors de vivre chez eux le plus longtemps possible. Le Grand Conseil a ainsi accepté une modification de loi permettant de doubler les logements adaptés et accompagnés d'ici 2030 et d'instaurer une aide financière pour les adaptations de logements privés. Le programme d'investissement de modernisation des établissements médico-sociaux et psycho-sociaux médicalisés (PIMEMS) planifie et rénove l'offre de lits dans les institutions d'hébergement à chaque période de législature. Des dispositifs de réponse à l'urgence ont été mis en place pour désengorger les hôpitaux en renforçant les systèmes de garde médicaux et les équipes mobiles qui se rendent à domicile, notamment des seniors. Le programme InvestPro propose des solutions pour combattre la pénurie du personnel soignant et renforcer les conditions de travail. Le programme Vaud pour vous expérimente de nouvelles réponses pour améliorer l'accès à l'offre des prestations sociales et favorise la détection précoce. Le programme de coordination des soins et de l'aide dans la communauté (COSAC) a comme objectif de mieux coordonner les différentes initiatives en cours dans le domaine de la santé communautaire et de l'accompagnement à domicile. Le programme de soutien aux proches aidants permet de reconnaître l'engagement des personnes concernées et de développer des mesures de soutien.

Proposer un cadre et mieux coordonner l'offre

Vieillir2030 propose une vision commune pour l'avenir et un cadre qui permettra d'agir de façon coordonnée. L'objectif est de mieux structurer l'offre existante, de renforcer les collaborations et créer des synergies avec les nouveaux projets qui seront mis en place en fonction des besoins émergents. Ainsi, le système social et de santé pourra se développer plus rapidement à l'avenir et de manière plus efficiente. Pour y parvenir, la nouvelle politique donne un rôle essentiel à la circulation de l'information et la valorisation de l'existant. Par conséquent, les groupes de travail, les échanges et la collaboration interprofessionnelle et transdisciplinaire ont été favorisés lors de l'élaboration de Vieillir2030 et seront encore renforcés ces prochaines années.

« En tant que membre du jury, j'ai fait attention à choisir des projets variés mais complémentaires. Les seniors ont besoin de prestations coordonnées entre elles. »

Claire-Lise Baudet, senior

« Aujourd'hui, les seniors veulent prendre part aux décisions les concernant. À travers sa démarche participative, Vieillir2030 leur donne la parole. »

Patricia Dubois, co-présidente d'AGORA Vaud et secrétaire générale de Connaissance 3

Faire participer les seniors

Vieillir2030 s'apprête également à ajuster ou compléter le système social et de santé lorsque l'analyse montre que celui-ci ne propose pas de réponses adéquates pour des besoins reconnus. Dans ce contexte, la nouvelle politique de la vieillesse accorde une place importante aux seniors eux-mêmes et aux organisations qui les représentent. L'État les a inclus en tant que partenaires dans le processus de sa conception et leur offrira aussi un espace privilégié à l'avenir, lorsqu'il s'agira d'adapter l'offre ou de concevoir de nouvelles prestations. Par ailleurs, Vieillir2030 donne une place importante aux idées novatrices qui sont expérimentées sous forme de projets pilotes.

Des stratégies internationales, nationales et cantonales de référence pour Vieillir2030 :

- Stratégie et Plan d'action mondiaux de l'Organisation mondiale de la santé
- Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (Nations Unies)
- Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU et des objectifs de développement durable
- Stratégie du Conseil fédéral en matière de politique de la vieillesse
- Plateforme nationale démence
- Plateforme nationale de soins palliatifs
- Agenda2030 du Canton de Vaud
- Rapport sur la politique de santé publique du Canton de Vaud 2018-2022

→ Une vision commune pour l'avenir



Agir de manière coordonnée pour le bien vieillir

Les seniors et leurs besoins sont au cœur de Vieillir2030. C'est pourquoi, pour sa création, un large processus participatif a été mené avec plus de 300 participant·e·s dont des seniors, des organisations représentant les personnes âgées, des acteurs des domaines de la santé et du social, des expert·e·s métiers et des Hautes écoles ainsi que des représentant·e·s des groupes vulnérables.

6 Axes stratégiques thématiques

Lignes directrices pour poser le cadre de l'action

62

76 Mesures pour développer des actions concrètes

Projets pour tester des idées novatrices

38

Ateliers et groupes de discussion

Dès le début de l'élaboration de Vieillir2030, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a impliqué un grand nombre de personnes d'horizons divers. Dans un premier temps, plus de 100 personnes ont participé à 8 ateliers pour établir un diagnostic de la situation actuelle et esquisser des perspectives.

Afin de donner la parole aux seniors plus vulnérables et de s'intéresser à ce que veut dire pour eux bien vieillir, 5 groupes de discussions ont été menés par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) et l'Institut et Haute école de la santé La Source (La Source).

Axes stratégiques, lignes directrices et mesures

Sur la base de ces travaux, 6 axes stratégiques et 62 lignes directrices ont été élaborés. Ces éléments constituent la structure de Vieillir2030. Les lignes directrices ont par la suite été mises en consultation lors d'une table ronde. À cette occasion, plus de 200 personnes les ont discutées, amendées et fait des propositions de mesures concrètes. Ces apports précieux grâce aux expériences et au vécu des participant·e·s ont permis de créer le plan d'action de Vieillir2030, composé de 76 mesures concrétisant les lignes directrices. La mise en œuvre de ces mesures nécessitera de mener des travaux qui peuvent consister en des mandats à des tiers ou des développements voire des adaptations de prestations existantes à réaliser.

Tous ces travaux et échanges ont été guidés par les valeurs de dignité, d'autonomie, de participation, d'équité et d'inclusion, de solidarité intergénérationnelle, de sécurité et de bienveillance. Ces valeurs fondent aussi la Charte des droits humains, l'Agenda 2030 de l'ONU et du Canton de Vaud ainsi que les rapports de l'OMS sur le vieillissement et la lutte contre l'âgisme. C'est aussi à l'aune de ces valeurs que s'apprécieront les résultats de la mise en œuvre de Vieillir2030.

«J'ai bien aimé pouvoir partager mes pré-occupations. C'est important d'être à l'écoute du peuple. J'espère que ce sera entendu par les personnes qui décident.»

Almasa Maljišević, senior

« J’ai apprécié l’organisation d’une table ronde qui a permis aux seniors d’exprimer leurs besoins et leur avis et de participer ainsi à la construction de la politique Vieillir2030. »

Jean-Claude Borgeaud, senior

Projets

Dans le but d’expérimenter des idées novatrices pour répondre aux défis de demain, plusieurs projets pilotes sont déjà mis en œuvre. Un jury composé de seniors et d’expert·e·s des domaines du social et de la santé a sélectionné 38 projets supplémentaires qui seront déployés dans les différentes régions du canton. Ils s’inscrivent dans les 6 axes stratégiques et démarreront dès 2024, avec le déploiement de la nouvelle politique du vieillissement. Tous ces projets visent à mener des études exploratoires sur certaines thématiques, réaliser des études de faisabilité et/ou tester des réponses aux lacunes qui peuvent exister dans le dispositif de prestations actuelles. Ces projets feront l’objet d’une évaluation.

La carte géographique présentée ci-contre indique la répartition de ces projets sur les 4 régions de santé. Par ailleurs, les pages suivantes consacrées à la description des axes présenteront à titre d’exemple certains projets et mesures.

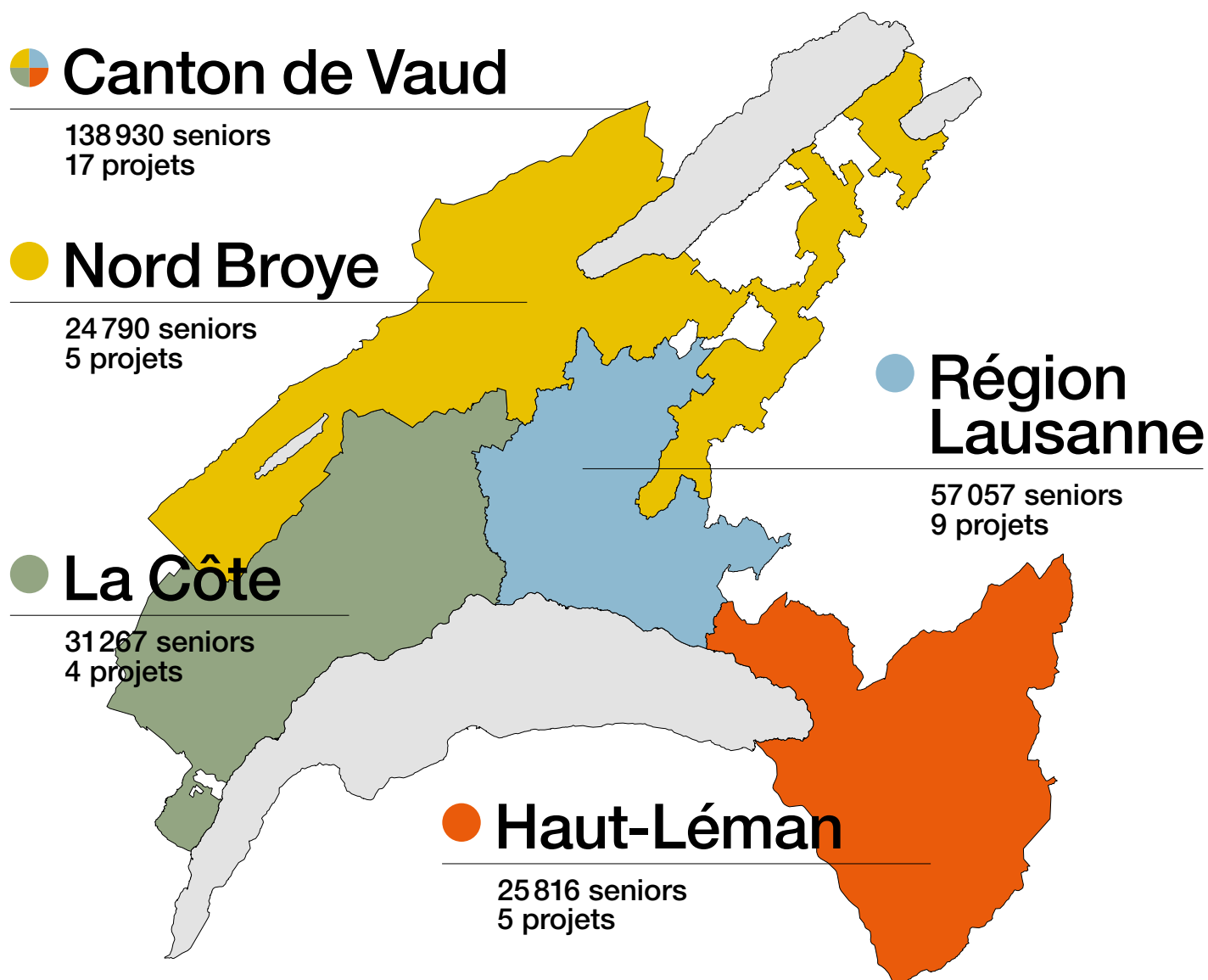
Au cours du processus d’élaboration de Vieillir2030, différents documents, dont les lignes directrices et le plan de mesures, ont été élaborés. Tous les documents peuvent être téléchargés sur www.vd.ch/vieillir-2030. On y trouve également une vue d’ensemble de tous les projets.

« Au début, ce n’était pas facile de participer au groupe de travail en tant que senior. Mais j’ai pris confiance et plaisir à faire entendre notre voix. À la fin, j’ai osé présenter notre modèle de Conseil des seniors à toute l’assemblée. »

Nahoé Curtet, senior

→ Des orientations, mesures
et idées novatrices pour répondre
aux défis de demain

38 projets sont lancés dans le cadre de Vieillir2030 dont 17 concernent l'ensemble du canton. À noter que deux projets seront développés conjointement dans deux régions du canton. Ils sont par conséquent comptés deux fois.



Légende

Nombre absolu de seniors de 65 ans et plus (2022)

Nombre de projets par région



**Renforcer l'accessibilité aux
prestations socio-sanitaires pour les seniors
et leurs proches**

1

**Accompagner les transitions
dans les parcours de vie**

2

**Valoriser la participation
et les liens sociaux**

3

**Favoriser l'autonomie et la dignité
dans le vieillissement**

4

**Proposer des environne-
ments de vie diversifiés soutenant
un vieillissement en santé**

5

**Gouvernance, qualité,
économicit  et s curit  des prestations**

6

→ Renforcer l'accessibilité aux prestations socio-sanitaires pour les seniors et leurs proches

1

L'importance de l'accès à l'information

L'avancée en âge entraîne souvent des besoins particuliers en termes d'aides, d'accompagnement et de soins. Au cours de la démarche participative menée dans le cadre de Vieillir2030, les professionnel·le·s et les seniors ont insisté sur l'importance de l'accès à l'information. Les questions posées étaient, par exemple, où s'adresser si l'on cherche un logement adapté avec accompagnement ? Quelles activités existent dans ma région si je me sens seul à domicile ?

Disposer d'informations pertinentes et adaptées est une condition essentielle pour pouvoir conserver son autonomie et prendre les décisions adéquates concernant sa propre vie ou celle de son entourage. Il s'agit donc de renforcer l'accès à l'information socio-sanitaire des seniors et de leurs proches, une volonté exprimée par ailleurs dans le Programme de législature 2022-2027 du Conseil d'État. Face à un système où de nombreux acteurs proposent des prestations sociales et de santé, il est nécessaire que l'État améliore la communication sur l'offre existante et soutienne les seniors ainsi que leurs proches grâce à une meilleure orientation dans le dispositif.

Des projets concrets pour mieux informer

Ce premier axe regroupe 9 mesures ayant comme objectif, entre autres, de faciliter l'accès à l'information ainsi qu'aux prestations socio-sanitaires, notamment pour des personnes vulnérables, par exemple malades, en situation de handicap ou à faible niveau de littératie. Cela demande parfois d'offrir un accompagnement spécifique pour certaines personnes et d'adapter des prestations financières.

À titre d'exemple, l'État promeut des guichets d'information pour seniors ou des plateformes virtuelles, soutient une initiative de détection d'un éventuel non-recours des seniors aux prestations complémentaires à l'AVS/AI ou aux subsides d'assurance-maladie et améliore la prise en soins des seniors hospitalisés en proposant des mesures spécifiques sur le plan architectural et de l'accompagnement au CHUV.

« Certains seniors n'osent pas demander de soutien. Il est important que l'État, avec la collaboration des associations de défense des aînés, assure que ses prestations soient accessibles à toutes les personnes qui y ont droit. »

Béatrice Métraux, présidente de l'AVIVO Vaud

Orientation
dans le dispositif

Lutte contre
le non-recours

Des visites préventives à domicile pour détecter des situations de vulnérabilité

Ce projet pilote, lancé dans la région du Balcon du Jura, prévoit des visites aux seniors par des professionnel·le·s du social et de la santé. Les visites visent à s'assurer que les personnes qui ont besoin d'un appui social, d'un accompagnement ou de prestations sociales et de santé, soient orientées vers les soutiens adéquats. En fonction des résultats, ce projet pourra être répliqué ailleurs. Il est mené par les Réseaux de santé Balcon du Jura (RSBJ) et Nord Broye (RSNB), l'Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile (ASPMAD) du Nord Vaudois, Pro Senectute Vaud et l'Association Régionale d'Action Sociale Jura-Nord vaudois (ARAS JUNOVA).

Promouvoir la plateforme Info Seniors www.infoseniorsvaud.ch

Ce guichet virtuel a été créé en 2022 par Pro Senectute Vaud pour répondre aux questions souvent posées par les seniors. Il facilite l'accès à l'information notamment dans les domaines de l'habitat et de la sécurité, des assurances sociales, du maintien à domicile et de la santé, de la prévention et de la participation sociale. Info Seniors est géré en collaboration avec une quarantaine de partenaires du réseau santé-social. Le Canton utilise cette plateforme pour diffuser les informations socio-sanitaires destinés aux seniors et aux proches et participe concrètement au pilotage de Info Seniors. Par ailleurs, cette plateforme est consolidée grâce à une cartographie identifiant les prestataires élaborée par les quatre réseaux de santé vaudois.

Améliorer la santé et la prévention pour les seniors issus de la migration

L'EPER (Entraide Protestante Suisse) propose aux seniors vulnérables issus de la migration des ateliers d'information sur l'offre de santé dans le canton. Les participant·e·s acquièrent ainsi des compétences pour améliorer leur santé et leur qualité de vie.

→ Transitions, fin de vie et personnes proches aidantes : renforcer l'accompagnement

2

Être plus présent lors de situations bouleversantes

Le passage à la retraite, le changement de lieu de vie ou l'entrée en établissement médico-social, la perte de certaines capacités physiques ou cognitives ou encore le décès d'un proche sont des moments marquants dans nos vies. Ces changements majeurs peuvent bouleverser le quotidien des personnes concernées et de leurs proches, d'autant plus si elles n'ont pas pu s'y préparer. Dans certaines situations, elles peuvent engendrer de l'isolement social et une péjoration de l'état de santé.

Ainsi, le deuxième axe prévoit de renforcer l'accompagnement des seniors et de leurs proches en accordant une importance particulière à des mesures qui soutiennent leurs capacités d'adaptation et leurs ressources.

Des projets concrets pour préparer les transitions de vie

L'État finance des projets pilotes et des mesures proposant des soutiens spécifiques aux seniors, en particulier pour préparer au mieux un départ à la retraite, trouver la forme de logement la plus adaptée à leurs situations individuelles, anticiper une entrée en institution, accompagner des trajectoires sociales et de santé complexes ou encore favoriser la rédaction des directives anticipées.

Le débat sur la mort et la fin de vie est aussi favorisé au travers d'informations et de conférences visant à mieux connaître et respecter les dernières volontés des seniors. À ce titre, et comme le prévoit également le Programme de législature 2022-2027, les compétences des professionnel·e·s, bénévoles et personnes proches aidantes dans le domaine de la fin de vie et des soins palliatifs sont renforcées. Par ailleurs, des mesures supplémentaires sont développées en faveur des proches aidant·e·s afin d'améliorer la reconnaissance de leurs contributions, leur apporter des soutiens spécifiques, notamment pour éviter leur épuisement, et sensibiliser les employeurs à leurs besoins et aux problématiques qu'ils·elles peuvent rencontrer.

Au total, dans ce deuxième axe, 13 mesures spécifiques permettront un meilleur vécu des transitions qui caractérisent l'avancée en âge.

« Une préoccupation majeure des Réseaux de santé est de faciliter un suivi continu des parcours de vie. Éviter les ruptures, par exemple dans les soins, permet d'anticiper des crises. »

Vincent Matthys, directeur du Réseau de santé Haut-Léman

Soutien renforcé

Accompagnement
adéquat

Renforcer l'appui social pour mieux vivre son passage à la retraite

Certaines personnes qui bénéficient de la rente-pont ou d'une rente AVS après avoir bénéficié, parfois durant des années, du revenu d'insertion et d'un appui social éprouvent des besoins particuliers en termes d'accompagnement. En effet, le changement de statut financier s'avère parfois ardu sur le plan administratif et peut entraîner des questions complexes. Le Canton de Vaud a élaboré ce projet en s'appuyant sur un groupe de seniors ayant expérimenté ce processus. Celui-ci a proposé des idées concrètes afin de mieux soutenir les personnes vivant cette transition importante. Le modèle des pairs-aidants est testé sur un périmètre plus large et pourra le cas échéant être étendu à tout le canton.

Améliorer l'accompagnement de fin de vie

Ce projet, proposé par la Haute École de Santé Vaud (HESAV) et l'association La Paix du Soir, vise à élaborer des lignes de conduite pour mieux soutenir les seniors dans leurs choix de fin de vie et leur permettre de mieux la vivre. Cela se fera à travers la mise en place de groupes de travail impliquant des personnes fréquentant les structures de l'association La Paix du Soir (établissement médico-social, centre d'accueil temporaire, logements adaptés avec accompagnement, structures d'attente pour un hébergement), des professionnel·le·s, des proches aidant·e·s ou encore des autorités politiques. En cas de résultats probants, le processus pourra être répliqué dans d'autres structures.

→ Valoriser la participation, les liens sociaux et lutter contre l'âgisme

3

Appartenir à une communauté et participer à ses activités

La santé et le bien vieillir sont fortement influencés par le sentiment d'appartenance à une communauté, les possibilités de participer à la vie en société et la reconnaissance en tant qu'individu. Des études ont largement démontré que l'isolement social augmente les risques de vulnérabilité. Si la participation se fait naturellement pour une grande partie des seniors, pour d'autres, elle dépend des possibilités offertes par l'État ou les associations.

Des projets concrets pour favoriser les liens sociaux

Ce troisième axe prévoit ainsi 8 mesures pour favoriser la participation des seniors aux activités bénévoles, associatives et communautaires et combattre toute forme de discrimination. Des approches locales au niveau des quartiers, des immeubles ou des groupes de pairs permettent de renforcer les liens sociaux et les liens entre les générations. Afin de lutter contre l'âgisme, qui touche une personne sur deux selon l'Organisation mondiale de la santé et constitue un frein à la cohésion sociale, l'État prévoit de lancer une étude sur les discriminations et d'élaborer des recommandations concrètes visant à les réduire. Il souhaite aussi valoriser les contributions des seniors à la vie en société en soutenant des projets culturels et pédagogiques. Enfin, les activités entre générations sont valorisées.

Ces efforts se retrouvent aussi dans le Programme de législature 2022-2027. Celui-ci souligne également qu'à l'avenir, il ne s'agira plus uniquement d'offrir des prestations aux seniors, mais de les élaborer en partenariat avec les personnes concernées.

« Il est important que les seniors puissent demeurer actifs et rencontrer d'autres personnes. Ils enrichissent la vie en société en développant des relations de proximité, évitant ainsi les risques liés à l'isolement. »



Partenariat

Rencontres
intergénérationnelles

Liens sociaux

Offrir des Grands-Parents de Cœur

Les Grands-Parents de Cœur sont des seniors seuls ou en couple qui décident de partager du temps avec un enfant qui n'a pas de lien régulier avec ses propres grands-parents. Cela peut être le cas lorsque ses grands-parents sont décédés, qu'ils vivent loin ou que les liens familiaux sont rompus. Ce sont parfois des situations familiales un peu compliquées pour lesquelles le lien intergénérationnel peut apporter du soutien autant à l'enfant qu'à ses parents. Ce projet est développé par le Mouvement des Aînés Vaud qui coordonne la rencontre entre seniors et enfants, réalise des séances de suivi et garantit le bon déroulement de la relation et le lien de confiance.

Créer des murs d'honneur des femmes seniors

À travers ce projet, l'association Tokyo Moon vise à mettre en valeur des femmes âgées de 60 ans et plus, en les prenant en photo seules ou accompagnées par leurs proches. L'objectif est de sensibiliser la population aux contributions des femmes au bien vieillir, de rappeler qu'elles sont, surtout au grand âge, fortement majoritaires dans notre société et de lutter contre l'âgisme. Dans le cadre d'une exposition, les photos sont assemblées sous forme d'un mur d'honneur dans un lieu central de la commune dans laquelle les photos sont réalisées.

→ Favoriser l'autonomie et la dignité dans le vieillissement

4

Respecter les souhaits des seniors

Les seniors représentent un groupe de plus en plus hétérogène dans notre société étant donné leurs parcours de vie pluriels. Il est donc nécessaire de garantir que leurs souhaits et désirs soient respectés à tout moment. Il faut par ailleurs tout mettre en œuvre pour favoriser l'autonomie malgré une éventuelle péjoration de l'état de santé physique et/ou psychique. La diminution des capacités fonctionnelles et cognitives rend les seniors plus dépendants de leur entourage et des professionnel·le·s de la santé et du social. Des besoins de soutiens peuvent donc se manifester, qui vont d'une assistance pour porter ses courses à des aides pour les prises de décision fondamentales concernant la santé ou une entrée en institution.

Des projets concrets pour maintenir la santé et le pouvoir d'agir

Ce quatrième axe comporte 17 mesures qui visent à retarder la perte d'autonomie, à combattre toute forme de violence vis-à-vis des seniors et à respecter les volontés de ces derniers à toutes les étapes de leur vie. Le Canton de Vaud prévoit de renforcer la prévention et la promotion de la santé des seniors en encourageant leur activité physique, en maintenant et développant leurs capacités cognitives et leurs compétences en santé. Dans un autre registre, le Canton apporte un soutien aux seniors pour lutter contre la fracture numérique et la perte d'autonomie qu'elle engendre.

Soucieux de préserver l'autodétermination, en particulier des seniors vulnérables, l'État souhaite favoriser l'expression de leurs volontés, au travers, notamment, de l'élaboration du projet de soins anticipés ou des directives anticipées. Il veille également au respect de ces derniers en mettant en place des formations spécifiques destinées aux professionnel·le·s de la santé. De plus, il encourage les institutions de soins à renforcer les outils permettant de garantir le respect de la volonté des usagères et usagers et soutient une recherche visant à améliorer l'accès aux prestations d'aide pour les seniors subissant des maltraitements. Enfin, il entend inciter les institutions à créer les conditions garantissant le respect des besoins intimes, affectifs et sexuels des seniors.

« Les seniors souhaitent être autonomes, pouvoir trouver une adresse en ligne pour participer à une table conviviale ou savoir à qui s'adresser en cas de questions sociales ou de santé. »

Respect
des besoins
et désirs

Capacités
d'agir

Développer les compétences numériques

Pour gérer sa santé de manière autonome, les compétences numériques sont aujourd'hui une nécessité. L'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) développe, avec un soutien académique de l'Institut et Haute école de la santé La Source, un outil destiné aux professionnel·le·s des soins à domicile. Il identifiera les aptitudes des seniors en termes de communication numérique et pourra proposer des pistes de mise à niveau si nécessaire.

Hospitaliser les seniors à domicile

Un modèle de prise en charge à domicile pour des patient·e·s en soins aigus est élaboré dans le cadre d'une étude de faisabilité. Ce nouveau modèle teste la possibilité de soigner ces patient·e·s à domicile et diminuer ainsi le taux d'occupation des lits hospitaliers, de prévenir les effets négatifs d'une hospitalisation ou encore de réduire les coûts de la santé. Portée par le CHUV, l'étude est conduite avec l'ensemble des partenaires du dispositif vaudois de maintien à domicile.

Améliorer le bien-être mental des seniors

Un programme de pleine conscience (méditation) de 8 séances en groupe est testé dans un centre d'accueil temporaire pour améliorer le bien-être et la santé mentale des seniors. Ce projet pilote est porté par la Fondation de Nant en collaboration avec la Fondation Beau-Séjour. Selon les résultats, il pourra être répliqué dans d'autres structures d'accompagnement médico-sociales du canton.

→ Proposer des environnements de vie diversifiés soutenant un vieillissement en santé

5

L'impact important de l'environnement proche

Avec l'avancée en âge et la diminution de la mobilité, la vie des seniors se déroule dans un périmètre qui se restreint. La manière dont est organisé cet environnement, les interactions qui s'y créent, l'infrastructure du lieu de vie et ses alentours exercent une influence majeure sur le degré d'autonomie des seniors. Ainsi, l'existence d'un ascenseur dans un immeuble ou une porte facile à ouvrir impactent la mobilité et contribuent à conserver une autonomie élevée; leur absence peut entraîner isolement et dépendance. L'environnement proche joue donc un rôle central pour la qualité de vie des seniors et peut même retarder significativement une entrée en institution.

Pour répondre aux besoins des seniors en termes d'habitat adapté et à la pression sur les établissements médico-sociaux, l'État diversifie l'offre de logements pour les seniors et élargit le dispositif d'aide et d'accompagnement existant.

Des projets concrets pour diversifier l'offre d'habitat

Ce cinquième axe comprend 15 mesures qui testent de nouvelles formes de logements telles que des colocations intergénérationnelles et soutiennent les efforts, prévus dans la loi, afin d'augmenter de manière significative le nombre de logements adaptés avec accompagnement (LADA) et de favoriser les adaptations des logements actuels des seniors. Il s'agit également d'élargir l'offre et les missions des structures intermédiaires de type courts-séjours et centre d'accueil temporaire. Afin que ces actions correspondent au mieux aux besoins et souhaits des seniors, une analyse des vœux de la population vieillissante en termes d'habitat sera réalisée. Par ailleurs, l'État, en collaboration avec les communes, continue à soutenir des bilans de l'environnement de vie des seniors par le biais de diagnostics communautaires et encourage les établissements médico-sociaux à intégrer des services et des espaces ouverts à leur quartier ou la communauté locale.

« Pour pouvoir vivre le plus longtemps possible à domicile, il ne faut pas seulement des soins à domicile mais aussi des aménagements adaptés au niveau de l'ergonomie de l'appartement, de l'immeuble et du quartier. »

Maintien
à domicile

Logements
adaptés

Structures
intermédiaires

Vieillir chez soi

Ce projet vise à permettre aux seniors vulnérables, notamment à mobilité réduite, de vivre le plus longtemps possible à domicile. Il finance des adaptations du logement, propose un suivi à domicile sous forme préventive grâce à l'intervention d'une référente sociale et renforce les solidarités de proximité au sein de l'immeuble ou du quartier. Pro Senectute Vaud peut compter sur l'appui des Retraites Populaires et la Commune de Gland pour ce projet qui sera répliqué dans d'autres communes.

Promouvoir le travail d'animation socioculturelle en logement adapté avec accompagnement (LADA)

La Commune d'Epalinges, via le Centre d'animation socioculturelle Palinzard, analyse et documente dans ce projet le travail d'animation socioculturelle qu'elle développe nouvellement pour les bénéficiaires de LADA. Ceux-ci pourront désormais bénéficier d'activités récréatives, physiques et de sociabilité, conçues et proposées par les professionnel·le·s diplômé·e·s en animation socioculturelle. Le projet débouchera sur un référentiel d'intervention à disposition d'autres animateurs et animatrices socioculturel·le·s dans le canton.

Améliorer l'environnement de vie des personnes âgées avec et sans démence

Cette recherche interroge des seniors avec et sans démence habitant Bussigny afin de mieux comprendre comment améliorer leur environnement de vie et diminuer les obstacles qu'ils rencontrent au quotidien. Des aménagements possibles sont identifiés, des outils pratiques créés et des recommandations à l'attention des autres communes publiées. L'étude est portée par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et de gestion (HEIG-VD), l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL), la Haute école de santé Fribourg (HEDS-FR), l'association En Commun et l'association Alzheimer Vaud et, comme partenaires de soutien, l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), l'association Mobilité piétonne Suisse, la plateforme Senior-Lab, le CHUV, la Commune de Bussigny et la région ouest lausannoise.

→ Gouvernance, qualité, économicité et sécurité des prestations

6

Assurer la bonne mise en œuvre de Vieillir2030

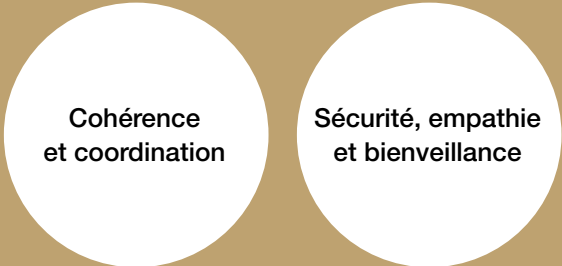
Afin d'atteindre ses objectifs, il est indispensable que l'État puisse compter sur des relais dans la mise en œuvre de Vieillir2030. La gouvernance de cette nouvelle politique doit donc être cohérente et coordonnée et inclure tous les acteurs concernés. Des actions particulières seront à développer pour construire des partenariats pérennes avec les communes et les seniors eux-mêmes. Il s'agira également de se doter de moyens pour garantir une bonne prospective dans le domaine des besoins des seniors et des ressources à disposition.

Mettre l'accent sur les compétences des professionnel·le·s

Ce sixième axe comprend 14 mesures visant à assurer la qualité, l'économicité et la sécurité des prestations, de même que de la qualification du personnel socio-sanitaire. Afin de garantir aux seniors des soins sûrs et de qualité ainsi qu'un accompagnement empathique, bienveillant et adapté, le Canton de Vaud souhaite renforcer les compétences des professionnel·le·s et assurer une dotation suffisante en personnel des institutions médico-sociales. Des efforts sont également entrepris pour rendre attractifs et valoriser les métiers existants en lien avec les seniors, fidéliser les professionnel·le·s et permettre l'émergence de nouveaux rôles ou modèles d'organisation. Enfin, l'amélioration de l'interprofessionnalité, de la collaboration transdisciplinaire et régionale de même que l'implication des seniors et des proches comme partenaires dans la production des prestations et des soins sont valorisées.

« J'apprécie le lancement de projets pour tester de nouvelles idées. Plusieurs communes participent ce qui démontre l'intérêt pour cette nouvelle politique, bien qu'elles soient déjà actives dans le domaine. »

Chantal Weidmann Yenny, présidente de l'Union des communes vaudoises



Cohérence
et coordination

Sécurité, empathie
et bienveillance

Formation des médecins et du personnel socio-sanitaire

Ce projet d'Unisanté consiste à implémenter une formation de sensibilisation pratique destinée aux médecins généralistes pendant leurs études ou récemment installés et au personnel socio-sanitaire en contact quotidien avec des seniors. La formation porte sur les aspects gériatriques, psycho-gériatriques, les soins palliatifs, ainsi que sur le fonctionnement médical, socio-sanitaire et administratif du travail en établissement médico-social. L'objectif est de susciter l'intérêt à travailler en établissement médico-social, renforcer le niveau de compétences des professionnel·le·s et valoriser le travail auprès des seniors.

Explorer les raisons de la prépondérance des antidépresseurs chez les seniors

La prescription d'antidépresseurs est fréquente dans la population des personnes âgées. Le projet explore les raisons de ce phénomène, notamment de la prescription au long cours et si une autre pratique serait possible. Il est mené par le Service universitaire de psychiatrie de l'âge avancé du CHUV et l'Association vaudoise des médecins de famille.

La politique Vieillir2030 est déployée dès 2024 au travers de 38 projets ainsi que d'un premier train de mesures. Les différents organes de gouvernance visent à garantir le bon déploiement de la politique de la vieillesse. Grâce à une équipe de mise en œuvre et de coordination, la circulation de l'information, le suivi des décisions et les échanges entre les différents acteurs sont assurés. Un Conseil consultatif des seniors conseille et appuie l'action de l'État et de ses partenaires. Avec ses principes phares, la participation et l'interprofessionnalité, Vieillir2030 représente une nouvelle manière de concevoir la politique de la vieillesse.

Comité stratégique

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) est responsable au niveau stratégique de la mise en œuvre de Vieillir2030. Un Comité stratégique (COSTRA) appuie le DSAS dans la réalisation de sa mission et veille au respect des valeurs régissant la mise en œuvre de l'ensemble de la politique de la vieillesse.

Composé des principaux acteurs publics et privés actifs dans le domaine de la vieillesse et présidé par la Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, ce Comité est également garant de la réalisation des différentes mesures et projets et se charge de l'évaluation de la nouvelle politique publique.

Équipe de mise en œuvre et de coordination

Au niveau opérationnel, une équipe dédiée s'occupe de la mise en œuvre des décisions du Comité stratégique, du suivi administratif et financier des projets et mesures ainsi que du secrétariat des différents organes. Elle assure également la coordination entre les organes et au sein des Directions du DSAS.

Elle est appuyée pour le pilotage opérationnel de la mise en œuvre par un groupe de coordination transdisciplinaire du DSAS.

« Les seniors doivent pouvoir exprimer leurs attentes par rapport à leur vie et la société. J'ai milité pour un Conseil des seniors au niveau cantonal et me réjouis de sa création. »

Jean-Pierre Dévaud, ancien président du Conseil des seniors d'Yverdon

« Les communes, par exemple, fournissent aux seniors des espaces de rencontre et des services de transport adaptés. Le Canton et les Communes doivent absolument coordonner ces efforts. »

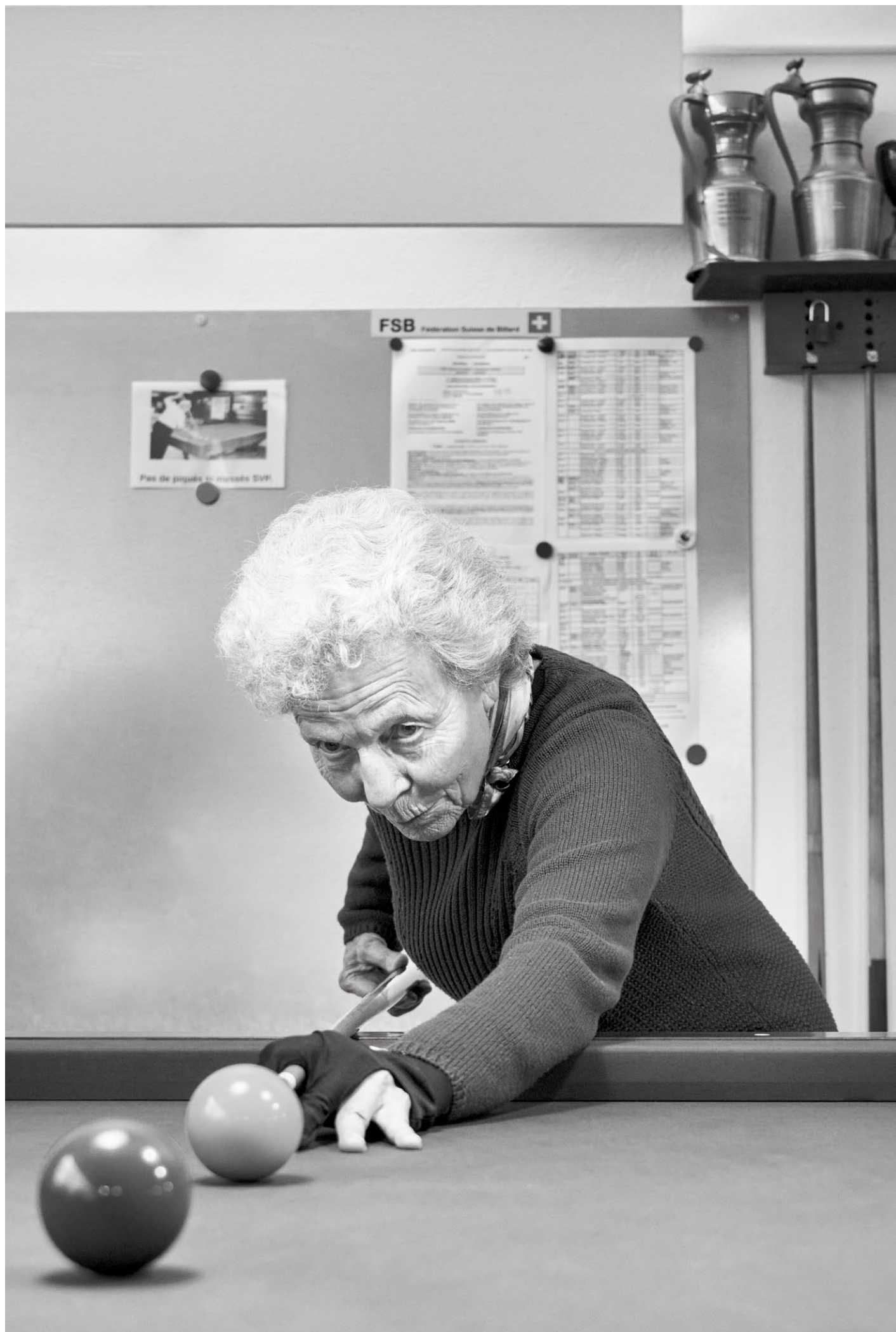
Raoul Sanchez, vice-président de l'Association de Communes Vaudoises

Conseil consultatif des seniors

Vieillir2030 se réalise pour et avec les seniors. Le principe de la participation active s'applique aussi à la gouvernance de cette nouvelle politique. Les membres de ce Conseil sont des seniors qui ont répondu à un appel à candidature lancé par le Département. Nommés par la Cheffe du Département, ils sont consultés par le DSAS pour se prononcer sur les orientations de la politique de la vieillesse et les politiques de cohésion sociale. Ils peuvent aussi donner des impulsions à des recherches en lien avec les seniors, contribuer à l'organisation tous les deux ans d'une conférence seniors et décerner un prix à une initiative citoyenne relevant du domaine de la vieillesse ou du vivre ensemble intergénérationnel.

Groupe d'accompagnement

Les professionnel·le·s de la santé et du social qui s'occupent quotidiennement des seniors, les expert·e·s académiques, les représentant·e·s des communes et d'organisations de défense d'intérêt de groupes particuliers garantissent que la politique de la vieillesse réponde aux besoins observés sur le terrain. Les riches expériences et connaissances de ces spécialistes permettent de faire évoluer la collaboration transdisciplinaire et la bonne coordination des prestations. Par le biais du groupe d'accompagnement, ces acteurs se mettent en réseau et échangent régulièrement pour optimiser les modes de fonctionnement. Ils peuvent aussi informer le DSAS des problématiques rencontrées sur le terrain.



Conception et réalisation

Caroline Knupfer
Benoît Tabin
Susanne Flückiger
Giovanna Panese

Rédaction

Caroline Knupfer
Benoît Tabin

Coordination

Giovanna Panese

Conception graphique

Atelier Cocchi, Lausanne
Flavia Cocchi
Ludovic Strasser

Photographies

Cédric Widmer, Lausanne

Photolitho

Scan Graphic SA, Nyon

Impression

PCL Presses Centrales SA, Renens

Papier

Lessebo 1.3 Rough White FSC®
Couverture: 240 g/m²
Intérieur: 120 g/m²

Tirage

2000 exemplaires

Contact

vieillir2030.dsas@vd.ch

© 2023, Canton de Vaud, DSAS
Tous droits réservés

